



AVIS PUBLIC
Demande de dérogation mineure

Le conseil municipal de Ville de Berthierville, conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, statuera le lundi 7 octobre 2019 à 19 h 30 à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Berthierville, sur la demande de dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

Propriété située au 30, rue De Montcalm
Ville de Berthierville

La dérogation mineure DM-04-19 mineure concerne le bâtiment actuellement en construction situé au 30, rue De Montcalm localisé à l'intérieur de la zone 4-R-30.

La demande de dérogation mineure vise à permettre un empiètement dans la marge de recul de la galerie ainsi que des escaliers menant au premier étage de 2.31 mètres au lieu de 1.75 mètres. La demande vise également de permettre un empiètement de l'avant toit situé dans la marge latérale droite de 1.42 mètres au lieu de 0.60 mètre et ce, tel que stipulé à l'article 7.4.1 et 7.4.3 du règlement de zonage 748.

Toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil relativement à cette demande doit se présenter le lundi 7 octobre à 19 h 30 à la salle du conseil municipal située au 588, rue De Montcalm à Berthierville.

Donné à Berthierville, ce 16 septembre 2019.

Sylvie Dubois
Directrice générale et greffière

Ville de
Berthierville

588, rue De Montcalm
Berthierville (Québec)
J0K 1A0

Téléphone : 450 836-7035
Télécopie : 450 836-1446
www.ville.berthierville.qc.ca